

EXTRAIT DU REGISTRE
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

Séance du 23 novembre 2016

L'an deux mille seize et le vingt-trois novembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr André VOLLE.

Date de convocation : le 14 novembre 2016.

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 11
votants : 14*

Résultat du vote : Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

*Présents : MM. VOLLE – CROZIER – TESTON – HILAIRE –
BOUNIARD – CORNET – GAUTHIER – JOLLIVET – PIQUEMAL -
BEUGNET - LEBRAT.*

*Excusés : Mme RAMUS a donné procuration à Mme BEUGNET.
Mme GRENIER a donné procuration à Mr TESTON.
Mr EUVRARD a donné procuration à Mr BOUNIARD.*

Absents : Mr RIFFARD.

Mme CROZIER a été élue secrétaire.

Objet : Avenant n°1 au marché de travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif 2012-2014 Le Moulin – La Planchette – La Vernède – Le Buis d'Aps.

Le Maire rappelle l'opération de travaux d'extension du réseau collectif d'assainissement initié en 2012 par délibération n°2012/08 du 29/02/2012 d'après le SGA et le PLU.

Il rappelle que le marché de travaux a été attribué à l'entreprise FAURIE SAS pour un montant de 257 905.00 € HT par délibération n°2012/46 du 10/09/2012.

.../...

Les travaux étaient décomposés en trois tranches :

- Une tranche ferme d'un montant de 101 273.24 € HT comprenant la réalisation du réseau Quartier La Planchette avec le raccordement au réseau de l'Escoutay et la création d'un poste de refoulement Quartier du Pinard.
Ces travaux ont été réalisés entre octobre 2012 et avril 2013.
- Une tranche conditionnelle TC1 d'un montant de 79 495.53 € HT pour l'extension du réseau Quartier Le Moulin – La Vernède.
Travaux réalisés entre janvier 2014 et avril 2014.
- Une deuxième tranche conditionnelle TC2 d'un montant de 77 136.23 € HT pour l'extension du réseau Quartier Le Buis d'Aps dont les travaux ont débutés en septembre 2016.

Compte tenu de l'ancienneté du dossier, le Maire expose au Conseil que quelques travaux ont été modifiés au fil des tranches, d'autres ont évolué, et de nouvelles prescriptions se sont rajoutées.

Le montant prévisionnel des travaux supplémentaires s'élève à 26 180.75 € HT.

Il propose donc au Conseil Municipal de conclure un avenant au marché de travaux pour terminer le programme.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DÉCIDE** de conclure un avenant au marché de travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif Le Buis d'Aps - Le Serre – Moulinas – La Vernède – La Planchette réalisés en trois tranches (TF-TC1 et TC2).

- **PRÉCISE** que l'avenant est conclu pour un montant de travaux supplémentaires de 26 180.75€ HT soit une augmentation de 10.15 % par rapport au marché initial.

- **CHARGE** son Maire de signer l'avenant correspondant annexé à la présente décision.

- **CHARGE** son Maire de réaliser toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE, le 23 novembre 2016.

Pour copie conforme,
Alba La Romaine,
Le 24 novembre 2016.
LE MAIRE
André VOLLE.

